Vie régionale

AQUITAINE

Un séminaire : Des écritures à déchiffrer

Ce séminaire se propose d'interroger la problématique de l'écriture dans ses divers aspects (ethnographiques, anthropologiques, cliniques) afin de formuler la question de l'inscription subjective du point de vue de la structure. Il s'agit donc à la fois de préciser des points de doctrine (par exemple la formulation topologique) et des points de pratique (ainsi des troubles cliniques de l'écriture et de l'usage de l'écriture dans la pratique clinique).

Ce séminaire a commencé à l'automne 97, à un rythme quinze jours, hors vacances scolaires. Sa durée sera d'au moins une année, certainement beaucoup plus, de part le caractère vaste de la question tant d'un point de vue encyclopédique que clinique. Son lieu, le collège Universitaire Saint Dominique, 20 rue de Ayres - 33082 Bordeaux Cedex. Tel : 05 56 01 60 96 - Fax : 05 56 01 09 25.Emai : cusd@infonie.fr qui fixe les modalités d'inscription.

Michel ALLEGRE (Pessac)

CHAMPAGNE ARDENNES

Association Régionale de Formation Continue

Depuis 1997 les psychiatres privés de la région Champagne-Ardennes ont décidé de se regrouper en Association régionale de Formation Continue (A.R.D.P.F.).

La grande majorité des psychiatres de la région y ont adhéré et ont défini les axes de travail de cette association :

- organisation des formations au sein de l'association;

- défense de la spécificité et de la pluralité des formations de chacun d'entre nous;

- mise en place d'une activité de formateur, pour ceux qui le souhaitent, avec l'appui de l'ARDPF.

Tout cela en tenant compte de la nécessité de comptabiliser les «points» qui sont exigés dans le cadre de la Convention.

L'ARDPF ne sera assujettie à aucun organisme ou entreprise même si elle accepte en son principe un éventuel soutien financier propice à son développement. Les psychiatres, quelles que soient leurs pratiques, n'ont pas attendu les directives gouvernementales pour se former et n'hésitent pas à y consacrer une part non négligeable de leur temps et de leurs finances. Face à la nouvelle législation et aux directives concernant la

formation continue, nous avons le souci d'exprimer nos choix et nos particularités dans ce domaine. Autant régionalement que vous nationalement nous avons besoin de rassembler nos forces pour définir et défendre la spécificité de nos formations...

Annie DOUCE (Présidente)
Thierry DELCOURT (Secrétaire)

Une lettre au CRFMC

Notre «Association Régionale des Psychiatres Pour la Formation» finalise son programme de formation pour 1998 et élabore celui de 99.

Nous aimerions vous rencontrez pour vous informer des partis que nous avons pris et des moyens particuliers que notre exercice professionnel spécifique réclame. Nous avons lu dans la presse les objectifs de santé publique et la liste des sujets prioritaires avec lesquels il est possible d'orienter notre démarche. Cependant une information réciproque est nécessaire au moment où cette formation se met en place.

La question des «points» est présente, mais aussi celle de l'efficacité réelle des formations et leur finalité. Les discussions de méthodologie et des évaluations validentes sont loin d'être définitivement closes, et vous pouvez nous apporter un éclairage sur le point actuel du problème. De même nous pouvons vous préciser les points spécifiques des formations personnelles des professionnels, des traitements des affections psychiques ainsi que les conditions de cadre de cet exercice professionnel.

Le modèle médical et/ou scientifique dont la pertinence n'est plus à démontrer, reste une référence obligée, mais ne couvre pas totalement sont objet.

L'ARDPF regroupe presque tous les psychiatres privés de la région. Ceux-ci avaient déjà une longue tradition de formation interpersonnelle et institutionnelle. Les nouvelles conditions faites à l'exercice professionnel nous invitent à formaliser ces formations (ainsi que celles que cette démarche fait naitre) sous une forme compatible et cohérente avec la recherche des confrères des autres disciplines. L'enrichissement réciproque en sera certainement la conséquence.

Jacques BARBIER (Reims)

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Réunion générale DRAFPEP - SNPP LR, mardi 9 décembre 1997

La première partie de la réunion est consacrée à la présentation brillante du concept de médicament générique par le docteur Ghislain Crassard : la molécule ayant repris sa dénomination commune internationale (DCI) après 20 ans d'exploitation et d'expérimentation de son brevet repasse la procédure d'accréditation à l'autorisation de mise sur le marché (AMM) et peut alors être commercialisée entre 15 et 40 % moins chère que la spécialité originale. Ce marché reste, en France, très faible en valeur comme en quantité (5 %) comparativement à nos voisins européens (25 %) et aux américains ou japonais (40 %).

La discussion qui s'en suit est passionnante car elle met en lumière le caractère insidieusement pernicieux du protocole d'AMM qui, tout en favorisant le développement du générique pour de soit-disantes économies budgétaires en matière de protection sociale, laisse par ailleurs grimper les prix des spécialités et molécules nouvelles, et ceci à l'intérieur des mêmes groupes industriels pharmaceutiques. Il est aisé de constater que l'incitation conventionnelle (inscrite au cahier des charges) n'est que l'illustration du caractère illusoire de la

réforme qui nous est par ailleurs imposée par les Ordonnances d'avril 96.

La deuxième partie de la réunion, consacrée aux informations et aux évolutions de la pratique professionnelle a donné lieu, au travers de la «**Déclaration du 19 octobre**» et du texte sur l' «**Interformation**», publiés par l'A.F.P.E.P. - S.N.P.P., à de nombreux échanges témoignant d'un consensus d'idées en harmonie avec ces prises de position syndicales. Plus particulièrement il apparaît que nos confrères apprécient la **recherche de conditions particulières dans la convention pour la psychiatrie**. Même attitude relative au **refus de signer le contrat pour l'informatisation des cabinets**. Ils approuvent la création d'une Fédération d'Associations de F.M.C. de psychiatrie privée telle que l'A.F.P.E.P. - L.R. en Languedoc-Roussillon.

En ce qui concerne la vie de la délégation régionale A.F.P.E.P. du Languedoc-Roussillon, l'idée d'accueillir un prochain Bureau national décentralisé de l'A.F.P.E.P. - S.N.P.P. est bien accueillie. Elle pourrait se concrétiser à l'occasion du colloque organisé par l'association FMC Isadora (Clinique St-Martin de Vignogoul près de Montpellier) sur le thème «Soin et Psychose : question de temps» qui aura lieu au Corum (centre des congrès) à Montpellier les 8 et 9 mai 1998.

Par ailleurs, le Bureau de la délégation régionale s'est enrichi, après sollicitation de candidatures en vue de son prochain renouvellement, de l'engagement de deux confrères particulièrement appréciés, les docteurs Chantal Zanone (Montpellier) et Jean-Jacques Xambo (Villeneuve-les-Avignon). Leur participation non seulement nous encourage mais surtout nous honore. Nous leur souhaitons la bienvenue à la DRAFPEP - LR.

Paul LACAZE